



Présentation des programmes de la Société d'habitation du Québec

Rouyn-Noranda

7 septembre 2024



Les principaux programmes pour aider les citoyens au paiement de leur loyer

Programme HLM

- Permet à des ménages à faible revenu d'obtenir un **logement à faible coût**
- **Clientèles admissibles:** familles, personnes âgées ou handicapées
- Le **loyer** payé correspond à 25 % des revenus annuels des locataires
- Les **ménages sont sélectionnés** en fonction de leurs conditions socioéconomiques:
 - Vous devez être inscrit au registre des demandes (formulaire à compléter);
https://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/partenaires/formulaires/demande_HLM.doc
 - Vous pouvez, de façon autonome, assurer la satisfaction de vos besoins essentiels (soins personnels et tâches ménagères);
 - Vous êtes citoyens canadiens ou résidents permanents et vous résidez au Québec;
 - Vous avez habité pendant au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois sur le territoire de sélection;
 - Les revenus du ménage sont inférieurs au montant maximal prévu selon la typologie de logement et le nombre d'occupant dans le ménage;
 - D'autres critères peuvent s'appliquer.



Programme HLM - suite

Plafonds de revenus en besoin impérieux (PRBI)



Couple ou 1 personne	2 ou 3 personnes sauf couple	4 ou 5 personnes	6 ou 7 personnes	8 ou 9 personnes	10 ou 11 personnes	12 personnes et plus
29 500 \$	37 000 \$	41 000 \$	47 500 \$	52 000 \$	54 500 \$	56 000 \$



Programme HLM - suite

Calcul du coût du loyer

Le calcul du loyer d'un logement HLM est déterminé en fonction du nombre de personnes qui composent le ménage, de leurs revenus ainsi que des services et équipements offerts. Le loyer de base est établi en fonction du revenu annuel brut. L'avis de cotisation de l'année précédente est utilisé.

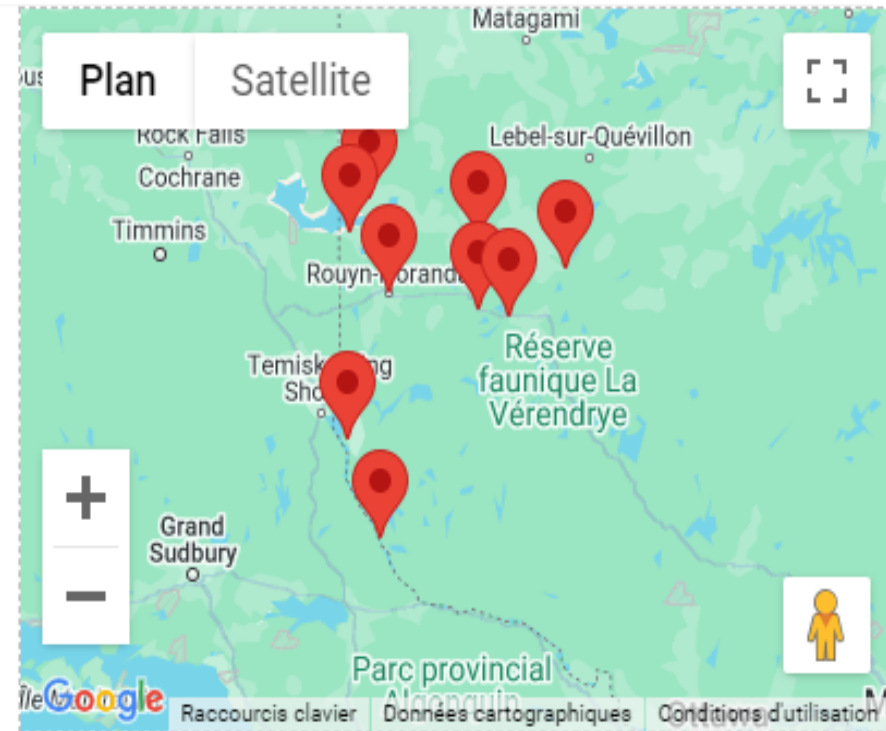
À ce montant on ajoute des charges locatives: électricité, stationnement et l'utilisation d'un climatiseur le cas échéant. Le chauffage et l'eau chaude sont inclus dans le loyer de base.

https://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/partenaires/Feuille_calcul_loyer.xlsm

Programme HLM - suite

08 Abitibi-Témiscamingue

- › Oh de Berceau l'Abitibi, Amos [Voir les détails](#)
- › Oh Lac Abitibi, La Sarre [Voir les détails](#)
- › Oh secteur centre Témiscamien, Ville-Marie [Voir les détails](#)
- › Omh de l'Arc-en-ciel, Roquemaure [Voir les détails](#)
- › Omh de Malartic, Malartic [Voir les détails](#)
- › Omh de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- › Omh de Senneterre, Senneterre [Voir les détails](#)
- › Omh de Témiscaming, Témiscaming [Voir les détails](#)
- › Omh de Val-D'Or, Val-d'Or [Voir les détails](#)



Programme de supplément au loyer Québec (PSLQ)



- Permet à des ménages à faible revenu d'occuper un **logement** sur le marché locatif privé ou dans une COOP ou un OBNL, tout en payant un **loyer similaire à celui d'un HLM**
- **Clientèle:** familles, personnes âgées ou handicapées
- **Aide financière** couvrant la différence entre la part payable par le locataire (25 % de ses revenus) et le loyer convenu avec le propriétaire
- Les critères de sélection sont les mêmes que pour une demande en HLM
- Un formulaire de demande doit être complété pour chacun des endroits où vous souhaitez habiter

Programme PSLQ (suite)

Admissibilité des logements

Loyer au bail ne doit pas dépasser le % du LMM qui est accordé selon le tableau suivant :

Loyers médians du marché (LMM)							
Studio	1 chambre à coucher	2 chambres à coucher	3 chambres à coucher	4 chambres à coucher	5 chambres à coucher	6 chambres à coucher	7 chambres à coucher et +
605 \$	735 \$	920 \$	1 025 \$	1 185 \$	1 295 \$	1 355 \$	1 395 \$

Toutefois, étant donné les faibles taux d'inoccupation, le loyer médian peut être augmenté. Pour Rouyn-Noranda le taux d'inoccupation est de 0,8 %.

Taux d'inoccupation du secteur ciblé selon la typologie de logement	Loyer maximum par rapport au loyer médian du marché
≥ 3,0 %	120 %
2,5 % à 2,9 %	130 %
2,0 % à 2,4 %	140 %
< 2,0 %	150 %

COOP / OBNL

08 Abitibi-Témiscamingue

- Coop.Hab. Boréale, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Coop.Hab. Harricana, Amos [Voir les détails](#)
- Coop.Hab. Porte ouverte, Val-d'Or [Voir les détails](#)
- Coop.Hab. Portes tournantes, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Coop.Hab. Rivière aux Biscuits, Amos [Voir les détails](#)

08 Abitibi-Témiscamingue

- Domaine de l'hirondelle, Sainte-Germaine-Boulé [Voir les détails](#)
- Domaine des Pionniers, Val-d'Or [Voir les détails](#)
- E.L.A.N. Laverlochère, Laverlochère-Angliers [Voir les détails](#)
- Groupe Soleil de Malartic inc., Malartic [Voir les détails](#)
- Hébergement La Maisonnée, Normétal [Voir les détails](#)
- Immeubles Roc d'Or, Malartic [Voir les détails](#)
- Intrépides de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Logelec, Nédélec [Voir les détails](#)
- Logement Pop. de Val-d'Or, Val-d'Or [Voir les détails](#)
- Logement social Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)

08 Abitibi-Témiscamingue

- 'Îlot d'Or inc., Senneterre [Voir les détails](#)
- Appartements Comm. Le Pont, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Arche Abitibi-Témiscamingue, Amos [Voir les détails](#)
- Bastide des Aînés, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Centre réadaptation La Maison, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Centre Rés. Communautaire Amos, Amos [Voir les détails](#)
- Corp. Hab. L'Ombrelle, La Sarre [Voir les détails](#)
- Corp. Municipale de Béarn, Béarn [Voir les détails](#)
- Corp. PavillonTête-du-Lac, Notre-Dame-du-Nord [Voir les détails](#)
- Corporation Pavillon de l'Est, Belleterre [Voir les détails](#)

08 Abitibi-Témiscamingue

- Logements sociaux Habitage, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Maison soins palliatifs Rouyn, Rouyn-Noranda [Voir les détails](#)
- Pavillon Royal-Roussillon inc., La Sarre [Voir les détails](#)
- Piaule de Val d'Or Inc, Val-d'Or [Voir les détails](#)
- Résidence du Mieux-Vivre, Malartic [Voir les détails](#)
- Résidences Témiscaming, Témiscaming [Voir les détails](#)
- Table conc. P.A. Témiscamingue, Ville-Marie [Voir les détails](#)

Programme allocation logement (PAL)

- Permet d'aider les ménages à faible revenu (propriétaires, locataires et chambreurs) à réduire la part de leur revenu consacrée au paiement de leur loyer.
- Clientèle: personnes seules de 50 ans et plus, couples dont l'une des personnes est âgée de 50 ans ou plus et les familles avec au moins un enfant à charge
- Jusqu'à 170 \$ par mois (selon le taux d'effort du ménage)
- **Revenu Québec** est mandataire de ce programme.
- Un formulaire doit être complété pour faire une demande

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/etudiant-les-avantages-fiscaux/programme-allocation-logement/>

Allocation-logement (PAL)

Situation familiale	Revenu maximal d'admissibilité au 1 ^{er} octobre 2024		
	Taux d'effort au logement		
	30 % à 49,9 %	50 % à 79,9 %	80 % et plus
Personne seule	23 600 \$	24 200 \$	24 440 \$
Couple sans enfant	32 700 \$	33 300 \$	33 540 \$
Famille biparentale avec un enfant	39 900 \$	40 500 \$	40 740 \$
Famille monoparentale avec un ou deux enfants	39 900 \$	40 500 \$	40 740 \$
Famille biparentale avec deux enfants et plus	45 800 \$	46 400 \$	46 640 \$
Famille monoparentale avec trois enfants et plus	45 800 \$	46 400 \$	46 640 \$



Le Logement Abordable

La construction de logements abordables

- Le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) :
 - Vise la construction de logements abordables destinés à des ménages à revenu faible ou modeste
 - Volet 1
 - Familles
 - Personnes seules
 - Personnes âgées
 - Volet 2
 - Personnes ayant des besoins particuliers (Handicapées, Itinérantes, Victimes de violence ...)
- Tableau de bord de la SHQ
 - [Microsoft Power BI](#)



Admissibilité des locataires

Revenus maximaux

Nbre personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Rouyn-Noranda	57 787 \$	81 723 \$	100 090 \$	115 574 \$	129 216 \$	141 549 \$	152 891 \$	163 447 \$	173 362 \$	182 739 \$

<https://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/Programmes/PHAQ/PHAQ-Revenus-Maximaux-2023.pdf>

Loyers maximaux

Nbre chambres	Chambre	Studio	1 CC	2 CC	3 CC	4 CC	5 CC	6 CC et plus
Rouyn-Noranda	391 \$	582 \$	696 \$	884 \$	1 002 \$	1 148 \$	1 242 \$	1 281 \$

<https://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/documents/Programmes/PHAQ/PHAQ-Loyers-maximaux.pdf>



Des questions sur le PHAQ?

Phaq@shq.gouv.qc.ca